



ASSOCIATION ESCALE
CENTRE CULTUREL S.SIGNORET
14 AVENUE FOCH 95440 ECOUEN
01 39 94 52 22 info@escale-ecouen.fr

CHARTES DES DELEGUES D'ACTIVITES

LA CHARTE VISE A :

- Instaurer un esprit de participation, d'échange et de convivialité entre les différents ateliers,
- Permettre au délégué de participer à la vie démocratique de l'association
- Contribuer au développement de l'action sociale, culturelle et des loisirs de la Ville d'Ecouen.

ART.1: LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ

Pivot de la communication au sein d'ESCALE, le délégué est chargé, tout au long de l'année, de transmettre les informations relatives à la vie de l'association (manifestations, assemblée générale, partenariat).

Il contribue, avec son professeur, à développer la participation des adhérents de son atelier.

En concertation avec eux,

- Il est le relai des propositions et besoins auprès des instances associatives : Conseil d'Administration, équipe de direction, commissions via le forum des délégués

- Il a pour mission les modalités concrètes de transmission des informations et des échanges : réunions informelles et conviviales, messagerie internet, affichage...

- Il a pour mission de participer au forum des délégués et à l'assemblée générale. Il est secondé par un délégué suppléant. Avec d'autres bénévoles, il peut devenir membre d'une des quatre commissions mises en place (administration, communication, finances et manifestation).

ART. 2 : ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ

L'élection du délégué et de son suppléant est organisée, chaque année, au mois d'octobre par le professeur après lecture de la charte. Pour être éligible l'adhérent doit être à jour de ses cotisations et avoir atteint l'âge de 6 ans révolus. Les enfants de moins de 6 ans sont représentés par leurs parents. A cet effet, le professeur est chargé de solliciter leur candidature à la fonction de délégué.

ART. 3 : LE FORUM DES DÉLÉGUÉS

Le forum des délégués vise à l'amélioration des conditions de pratique et de développement des activités. Un ou deux forums sont organisés annuellement. Le forum représente un temps fort d'expression et d'échanges pour la mise en place des projets spécifiques d'ateliers ou en commun entre différents ateliers. Il est animé par le responsable de la commission communication et la responsable des délégués qui est également l'interlocuteur privilégié des délégués tout au long de l'année. Le forum est ouvert aux membres du CA, à des représentants de la municipalité et à des personnes ressources. La présence des délégués, de leur suppléant et/ou du professeur est essentielle. Un temps de parole est donné à chaque atelier. Lors de ce forum, de nombreuses informations importantes sont communiquées à tous.

Pour la commission communication, Christelle ETIENNE, responsable des délégués.